sainte cécile avec l'Alliance musicale charly-saâcy *24 novembre 2013*



Le 24 novembre dernier, l'Alliance musicale Charly-Saâcy s'est déplacée pour fêter la Ste Cécile en l'église Saint Jean-baptiste de Saâcy. Prestation très appréciée des nombreux fidèles.

Un mini concert étant prévu dans la salle des fêtes, les invités se retrouvèrent pour partager ce moment de détente. Avant, M. Christian Clergeot, président, remercia Mme Jocelyne Robcis, pour sa présence et l'abbé Hervé Peyrelongue d'avoir accueilli le groupe musical en son église. Dis quelques mots sur les prestations de l'Alliance durant l'année écoulée, et principalement sur l'école de musique, avec cette année une nouvelle élève seine-et-marnaise, ce qui fit plaisir à Madame le maire.
Remerciements à la mairie pour son soutien financier. En effet, comme l'annonça Mme Jocelyne Robcis, une subvention exceptionnelle fut votée par le Conseil municipal, pour permettre à l'école de musique de faire l'achat d'une trompette. Celle fut remise à la jeune Charline MARTIN, qui découvrit l'instrument en même temps que le public. Le visage radieux de la jeune-fille valait tous les remerciements. Elle fut invitée à faire entendre un premier son pour s'assurer que l'instrument fonctionnait ! Ce qu'elle fit avec le sourire. Madame le Maire dit son attachement à l'Alliance Musicale, remercia le président et le chef Stéphane Golliot et les musiciens.

Le verre de l'amitié, clôtura cette fête traditionnelle de la Ste Cécile.





Texte & photos : Nicole jobe

Texte & photos : Nicole jobe

12 ème gala de la societe musicale de Nogent l'artaud

23 novembre 2013



Si la foule des grands jours n'était pas au rendez-vous, ce samedi 23 novembre, le froid, l'éloignement du centre du village et la brocante du lendemain justifiant les absences, par contre, à en croire certains mélomanes avertis, la qualité était bien présente pour ce 12ème concert de Sainte Cécile donné par l'Ensemble Instrumental de Musique Récréative.

La chaleur des applaudissements d'un public rapidement conquis allait en apporter la preuve tout au long d'un programme judicieusement choisi.
Tour à tour que ce soit sous la baguette de Pascal HERACLE ou de Pascal VILLEROT, qu'il s'agisse d'une valse espagnole ou proche du musette comme LES HIRONDELLES, de LA PAVANE de G. FAURE ou d'une sélection d'airs tirés des arts et traditions populaires d'Irlande, l'enthousiasme du public restait intact.
Le directeur n'avait pas hésité, une fois n'est pas coutume, à inclure dans ce programme UN HOMMAGE AU BAROQUE qui côtoyait LA RONDE DES DAMNES , fantasmagorie de Mario Maciocchi et L'OUVERTURE FANTASQUE de Sylvain DAGOSTO lesquelles évoquaient, à quelques semaines près, les fêtes d'Haloween ..
Tradition oblige, mais comment pourrait-il en être autrement, en dehors de l'Irlande, le folklore de la Russie, de l'Espagne et de l'Italie était bien présent.
Sans surprise, les musiciens n'ont été autorisés à se retirer qu'après l'exécution d'une bis et un joyeux.…à l'année prochaine.
Nombreux ont alors été les spectateurs à venir féliciter les musiciens, charmés par *« une cohésion surprenante de l'ensemble »* avec une étonnante question *« quand cesserez-vous de nous surprendre par vos progrès ? »*

*P*aroles d'encouragement qui vont droit au coeur des musiciens lesquels seraient tout heureux d'accueillir de nouveaux adeptes de nos instruments, des places étant disponibles aux pupitres de violon (même débutants) de mandoline (prêt possible d'un instrument) ou même de glockenspiel.
Tous renseignements à S.M.C : 03.23.70.13.35

VOIR LA VIDEO









Texte : famille hoinant

Les Rendez-vous de l'Histoire à Charly sur MArne

23-24 novembre 2013

L'association « Les rendez-vous de l'Histoire » avait donné rendez-vous salle des Illettes, les 23 et 24 novembre pour une exposition sur les polices d'Europe. aux amateurs d'histoire.



Polices, douanes, gendarmerie étaient représentées. Un guide pour expliquer et argumenter M. Michel Delgado, intarissable sur tous les sujets. Uniformes, insignes, coiffures, de pays européens étaient exposés, souvenirs gracieusement prêtés par Mme Lannois, veuve d'un policier, collectionneur , les véhicules miniatures, de la collection de Daniel Douy, venaient agrémenter cette intéressante exposition.
Malheureusement peu de visiteurs, durant les deux jours d'ouverture.



Texte & photos : Nicole jobe

LE garde champêtre prend sa retraite à Charly sur MArne *22 novembre 2013*

LE garde champêtre prend sa retraite à Charly sur MArne *22 novembre 2013*



Un départ à la retraite fêté joyeusement en mairie, celui du garde champêtre M. Denis ROYER.

M. le maire, Claude Langrené, était entouré par le Conseil municipal, les secrétaires de mairie, le personnel communal tous venus manifester leur sympathie à ce nouveau retraité, ainsi qu'un ancien maire, Mme Liliane Prud'Homme.
Monsieur le maire invita M. Denis Royer à parler de sa carrière avant son arrivée à Charly. Son épouse, dans la salle, immortalisait l'événement sur la pellicule.
« Un CAP de métreur en bâtiment, mais trop jeune et n'ayant pas effectué mon service militaire, je ne trouvais pas d'emploi dans ma branche ; mon père m'a donc fait rentrer dans le garage où il travaillait lui même (car pas question de rester à la maison) ; j'ai appris sur le tas le métier de mécanicien travaux publics, durant une dizaine d'années, ensuite encore une dizaine d'années de mécanique poids lourds, puis j'ai décidé de passer le concours de garde-champêtre pour venir à Charly en 1993. Pour la vie familiale, mariage en 1979 avec Patricia, puis 3 enfants: Cédric, Stéphane et Benjamin et maintenant 5 petits-enfants».
Claude Langrené prit la suite pour évoquer la diversité, les contraintes du métier : ouverture des portes le matin, fermeture le soir tous les jours de la semaine, mise en place du marché, présence à l'entrée de l'école élémentaire, pour la sécurité des enfants…
Pour ses 20 dernières années de travail M. Denis Royer reçut la médaille d'argent communale, départementale et régionale des mains de M.Claude Franke, ancien maire.
Puis arriva le moment de découvrir les cadeaux offerts par l'ensemble des conseillers et personnel. Les secrétaires lui avaient réservé quelques surprises, PV et permis de conduire humoristiques, une paire de chaussons très fantaisiste, une écharpe tricolore le déclarant « HOMME PARFAIT », c'est dire la complicité qu'elles entretenaient avec ce collègue qu'elles voyaient quotidiennement et qui va certainement leur manquer. Arrivèrent des cadeaux plus sérieux, une tablette numérique, bouteilles de bon vin, Wonderbox pour un séjour insolite, un chèque pour l'achat d' articles de pêche, un siège pliant, pour lui permettre d'attendre le poisson confortablement installé, en toute sécurité. C'est un garde champêtre ému qui remercia l'assistance devant tant de gentillesses et cadeaux ; moments sympathiques dont il se souviendra en pensant à ces 20 années écoulées sous le mandat de 5 maires.
C'est Stépanie Douzamy, une jeune femme, qui l'a accompagné durant 2 mois, dans toutes ces tournées, qui le remplacera. M. le maire la présenta et lui souhaita bonne chance, avant d'inviter l'assistance à souhaiter une bonne retraite à Denis Royer autour du verre de l'amitié.








Texte & photos : Nicole jobe

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918à Charly sur MArne *11 novembre 2013*



Pour ce 11 Novembre, c'est dans une brume matinale que les porte-drapeaux et Anciens Combattants marchaient en tête du défilé, accompagnés par l'Alliance musicale Charly-Saâcy.

Dans le défilé, au milieu de la population, MM Claude Langrené, maire, Georges Fourré, vice-président du Conseil Général et les élus. Parmi eux, Simonne et Jean-Louis Remiot, ce dernier ; avait pour la seconde fois, été contacté par 3 membres de la famille d'un soldat, Joseph Janin, décédé sur la commune de Charly en 1918. Ils avaient souhaité revenir se recueillir sur la tombe de leur oncle. Prévenu, M. Claude Langrené associa la commune à ce geste et c'est avec beaucoup d'émotion que la cérémonie se déroula.
Dépôt de gerbe par les Anciens combattants, la commune et le Conseil général. Lecture, des noms des « Mort pour la France » par des élèves de l'école élémentaire, qui s'acquittèrent très bien de cette mission. Minute de silence. Lecture du manifeste de L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) lu par l'ancien maire, Mme Liliane PRUD'HOMME, la lettre des Anciens Combattants par le conseiller municipal Jean Monnera.
Monsieur le Maire prit la parole, remercia le major représentant la gendarmerie, les musiciens, les élèves et leur Directrice Mme Planson et le public venu nombreux. Puis, devant les descendants, neveux et petit-neveu, de ce militaire mis à l'honneur, rappela les derniers jours de combat de **ce jeune soldat, blessé** le 8 août 1918, sur les rives de la Vesle, conduit à l'hôpital de campagne de Charly, installé à l'école des garçons, où il succombera de ses blessures 2 jours plus tard. Huit jours avant sa mort il avait adressé à ses parents une lettre, qu'une élève de cours moyen, lut avec beaucoup d'émotion dans un grand silence.
Les Anciens Combattants et la Commune, déposèrent une gerbe sur la tombe de ce garçon que la mort faucha à 20 ans, loin de ses parents, demeurant en Isère, qui jusqu'au 2 septembre ignoraient la disparition de leur fils. Une minute de silence suivit. En 1920, le père qui hésitait à rapatrier le corps de son fils décida, après un entretien avec le maire Fernand Drouet, de le laisser reposer dans la commune de Charly auprès d'autres militaires inhumés dans le carré militaire carlésien.
Pour clore cette cérémonie, les élus, personnalités et la famille de Joseph Janin saluèrent les porte-drapeaux, les anciens combattants, les sapeurs pompiers.
Toute l'assistance, derrière les musiciens de l'Alliance musicale, se dirigea vers la mairie pour le verre de l'amitié.

Des remerciements furent de nouveau adressés à la famille de Joseph Janin, par Monsieur le Maire et Monsieur le Conseiller Général, ainsi qu'à Monsieur et Madame Remiot pour cette présence.

Des remerciements furent de nouveau adressés à la famille de Joseph Janin, par Monsieur le Maire et Monsieur le Conseiller Général, ainsi qu'à Monsieur et Madame Remiot pour cette présence.





Texte & photos : Nicole jobe